

**Nombre de membres**

- En exercice : 13
- Présents : 11
- Votants : 13

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune DE **MURON**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2025

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 25 septembre 2025, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-neuf heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

Etaient présents : Mme Angélique LEROUGE, Mme Christina VILLEMONT, Mme Rachel MANGEANT, M Henri DUPRAT, Mme Françoise BAUBRY, M Olivier RICHARD, Mme Gaëlle FERRAND, M Frédéric BOISSEAU, Mme Marlyse BARBEAU, M Jean-Claude FAYARD, M David BOSDEVEIX.

Etaient représentés : M Xavier SALOMON et Mme Marine AUDEBERT VILLEROY

Secrétaire de Séance : Mme Rachel MANGEANT

19h21 : Arrivée de Mme BAUBRY

19h32 : Arrivée de M RICHARD

- **Délibération n°61 examinée le 30/09/2025 – Décision modificative n°3 du budget de la commune**
: approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°62 examinée le 30/09/2025 – Mise en location d'un jardin communal (derrière l'église) :**
approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°63 examinée le 30/09/2025 – Redevance d'occupation du domaine public communal:** approuvée à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.

Muron, le 03/10/2025

**Le Maire,
Angélique LEROUGE**

